


Commune de Sainte-Reine Département de Savoie		DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-12	
Nombre de Conseillers		L'an deux mille vingt-six le 06 mars	
En exercice : 10		Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.	
Présents : 8		Date de convocation du Conseil Municipal : le 02 mars 2026	
Votants : 7		Présents : Mesdames, Messieurs,	
Votes pour : 7		FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERRIER Mathieu, RIVOLLET Yves, VIBERT Annie, SAMSON Aurélie, GACHET Stéphanie, PERIER Marine	
Votes contre : 0		Absents excusés : LEXTRAIT Emmanuel, MATKOVIC-PELLERIN Jessica,	
Abstention : 0		Secrétaire de séance : VIBERT Annie	
Préfecture		Envoyé en préfecture le 12/03/2026 Reçu en préfecture le 12/03/2026 Publié le  ID : 073-217302777-20260306-DELIB202612-BF	

Objet : Approbation du Compte financier unique CFU du budget annexe « Lotissement sur les Frênes » 2025

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Sainte-Reine du budget annexe du lotissement

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Considérant les éléments susvisés ;

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉSE
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VU

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	217 031,85	335 904,57
	Recettes réalisées (1)	B	217 031,85	277 748,03
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	348 704,67	335 904,57
	Dépenses réalisées (1)	E	290 466,07	277 748,03
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-73 434,22	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	131 672,82	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	58 238,60	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	58 238,60	0,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

A la majorité des suffrages exprimés, 0 voix contre et 0 abstention s'étant manifestée,

Monsieur Le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Sainte-Reine du budget annexe du lotissement,

- DONNE pouvoir à Monsieur Le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Et ont signé au registre les membres présents.

Sainte-Reine, le 06 mars 2026

La secrétaire
Annie VIBERT



Le Maire
Philippe FERRARI

